

Objectif(s)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer la classification d'un produit selon l'ADR.
- Comprendre la relation entre la classification CLP de son produit et la classification transport.

Public et Prérequis

Débutant

Utilisateurs de produits chimiques, responsables de la rédaction de FDS et toutes personnes devant être sensibilisées à la classification transport des matières dangereuses.

Durée et dates

Durée : 1 heure 30

Horaires : 9h30 - 11h00

Dates : 29/03/2022 ou 04/10/2022

Moyens pédagogiques

- ✓ Séance de formation à distance
- ✓ Exposé théorique
- ✓ Session de questions-réponses en fin de formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Contenu

- Références réglementaires
- Relation ADR / GHS / CLP
- Dispositions générales
- Principes de la classification et détermination d'un numéro UN
- Focus sur les dangers les plus courants
- Exercices d'application

Suivi et évaluation

Fiche d'évaluation – QCM en début et fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de 1 mois permet de répondre aux éventuelles interrogations, support strictement limité aux éléments vus en formation.